



INFOS CP

MAI 2023

Sommaire, mai 2023

Vie de l'Église	2
Offrandes à affectations spéciales	2
Prochaines rencontres.....	2
Actualités	2
Bucer 2023.....	2
La Nuit des veilleurs	3
Formations	3
Figurines bibliques : fête des 10 ans de l'association AFiBi	3
Trouver sa voix.e	3
Les Rendez-vous de la pensée protestante.....	3
Vie dans les paroisses et les secteurs	4
Élections des conseillers presbytéraux en 2024.....	4
Vacances de postes et offres d'emploi	4
Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse	5
Communiqué du Directoire.....	6
Informations administratives et financières	6
Impôt sur la fortune immobilière.....	6
Annonces	6
Fermeture exceptionnelle des services du Quai	6

Vous recevez cette newsletter car vous êtes engagés dans l'UEPAL.

Vie de l'Église

Offrandes à affectations spéciales

Calendrier 2023

Janvier	Épiphanie	Vocations
26 février	Invocavit	Projets École du dimanche
7 mai	Cantate	Projet jeunesse
1 ^{er} octobre	Moissons	Stift
29 octobre	Réformation	50 % à la Société luthérienne de Mission et 50 % Gustav Adolf Werk
24 ou 25 décembre	Noël	Sémis

Prochaines rencontres

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière d'intercession.

- 25 mai Journée Forum pour les ministres de l'UEPAL « Nos pratiques ecclésiales et pastorales, enjeu du devenir des Églises protestantes » : jeudi 25 mai, 9h-16h, Strasbourg, Espace Schweitzer, église protestante de Neudorf, 144 route du Polygone (TRAM C : Gravière). Le programme de la journée est en ligne : [ici](#)
- 1-2 juillet **Consistoire supérieur** de l'EPCAAL, **Synode** de l'EPRAL, **Assemblée de l'Union**, à Ottrott
- 2 juillet à 14h **Culte de reconnaissance des ministères particuliers de l'UEPAL**, à Ottrott en l'église catholique, à 14h à l'issue de l'Assemblée de l'Union
- 14 octobre **Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes**, à Colmar le matin
Culte d'ordination et de reconnaissance des ministères pastoraux, à Colmar l'après-midi
- 28 octobre **Journée d'Église**, à Strasbourg, église Saint-Paul et centre-ville, de 10h à 19h30
Une journée festive qui constituera un temps fort dans la vie de l'Église dans le cadre de l'année Bucer.
Stands d'animations, culte, rallye pour les jeunes, mur d'expression, parcours dans la ville d'atelier en atelier, ...
Programme :
9h30 Ouverture des portes de l'église Saint-Paul
10h Accueil et ouverture de la journée par le président Christian Albecker
10h30 Culte
11h30 Repas Food Truck sur le parvis de l'église Saint-Paul
14h à 17h15 Pérégrination dans les différents lieux protestants du centre-ville : ateliers et activités simultanées pour les jeunes
17h30 Spectacle musical et théâtral

Actualités

Bucer 2023

Retrouvez le programme en ligne : www.bucer2023.fr

Contactez-nous si vous organisez un évènement dans votre paroisse, nous le mettrons volontiers en avant sur cette page.

Un dépliant actualisé est chez l'imprimeur, des exemplaires seront disponibles rapidement.

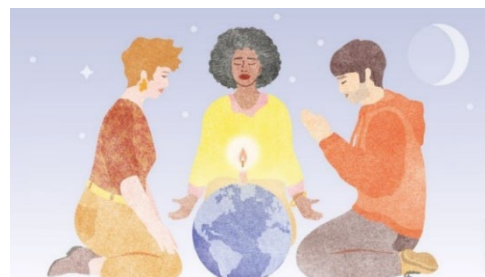
Contact : service communication, 03 88 25 90 34 ou communication@uepal.fr



La Nuit des veilleurs

Le 26 juin

À l'occasion de la Journée internationale des Nations unies de soutien aux victimes de la torture, dans la nuit du 25 au 26 juin, des milliers de chrétiens s'unissent dans une veillée de prière à l'initiative de l'ACAT, **ONG œcuménique de défense des droits de l'homme**. Le thème de la méditation de cette année est : « Prier au cœur de l'Action », en s'appuyant sur le message de Jésus "priez pour ceux qui vous persécutent" (Mt 5,44) ou sur l'exhortation de Paul "priez sans cesse" (1 Th 5,17).



Vous pouvez vous aussi créer une veillée dans votre paroisse ou retrouver les dates des événements organisés près de chez vous : [cliquez ici](#).

Vous trouverez de multiples ressources sur le site de l'ACAT : <https://nuitdesveilleurs.fr/fr/ressources/>

Formations

Figurines bibliques : fête des 10 ans de l'association AFiBi

Les 27-28 mai à Landersen

Vous pouvez encore vous inscrire à l'un des modules en journée :

- Module 1 : Formation à l'utilisation des figurines bibliques pour découvrir toute la palette des possibilités – samedi de 14h à 16h
- Module 2 : Fabrication du panier du bébé Moïse et/ou fabrication d'un filet de pêche – samedi soir
- Module 3 : Assemblée générale - dimanche de 9h à 12h
- Module 4 : Rappel des débuts des figurines bibliques par Christiane Klett. Culte, Gâteau d'anniversaire et verre de l'amitié – Dimanche de 14h à 16h

Pour en savoir plus : <https://acteurs.uepal.fr/services/catechese>

Trouver sa voix.e

Mercredi 7 juin à Strasbourg, siège de l'UEPAL, salle Koch

Notre voix est un outil précieux de communication dans les paroisses, les écoles, auprès des différents publics que nous côtoyons. C'est aussi une part de notre identité ! C'est pourquoi le SPER propose à tous les acteurs une formation d'une journée.

Pour plus d'informations sur le déroulement de la journée : [cliquez ici](#)

Les Rendez-vous de la pensée protestante

Du 23 au 25 juin à Strasbourg, Faculté de théologie protestante

Thème : « Une guerre juste ? »

Les Rendez-vous de la pensée protestante réuniront des théologiens de toutes les familles spirituelles du protestantisme pour débattre de la "guerre juste", plus d'un an après le début de l'intervention russe en Ukraine.

Programme détaillé : [Une guerre juste ? – Les Rendez-vous de la pensée protestante \(les-rendez-vous.fr\)](https://les-rendez-vous.fr)

Uniquement sur [inscription](#).

Renseignements : Madeleine Wieger, madeleine.wieger@unistra.fr

Vie dans les paroisses et les secteurs

Élections des conseillers presbytéraux en 2024

Calendrier

Les dates proposées pour la tenue des élections de renouvellement triennal des conseils presbytéraux sont :

- Dimanche 4 février 2024 (1^{er} tour)
- Dimanche 11 février 2024 (2nd tour)

Si le contexte local justifie la tenue des élections à d'autres dates, merci de communiquer celles-ci au Directoire ou au Conseil synodal.

Fixer dès à présent la date simplifie la préparation.

Pour mémoire pour l'EPRAL : calendrier des élections aux bureaux des CP + le calendrier pour les assemblées de consistoires :

- **Paroisse, CP : fin janvier début février 2024** : élections des CP
Dates proposées : **4 et 11 février**. Dans la suite : élection du bureau du CP et des délégués à l'Assemblée du consistoire. Transmettre le PV des élections (CP, bureau du CP et délégués au consistoire) **avant fin février 2024** afin de pouvoir convoquer les délégués au :
- **Consistoire : Mars - Avril 2024** : Assemblée de printemps du consistoire :
 - Élection du conseil consistorial, élection des délégués au synode et à l'ESP.
 - Transmettre le PV des élections (consistoire et bureau et délégués au synode) **avant le 20/04/2024** afin de pouvoir convoquer au :
- **Synode EPRAL : samedi 8 juin 2024** : élection du Conseil synodal de l'EPRAL

Outils de communication

Le service communication proposera au plus vite : une affiche pour la recherche de candidatures ainsi qu'un visuel pour les réseaux sociaux.

Prévus pour fin août pour faciliter la recherche de candidats : témoignages vidéos de conseillers, article pour les différentes publications.

La prochaine parution de *Ressources*, en octobre, est dédiée au conseil presbytéral.

Autres suggestions bienvenues à communication@uepal.fr

Vacances de postes et offres d'emploi

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection Alsace-Bossue - Moselle

- **Consistoire de Sarreguemines / Secteur St-Avold & Creutzwald**

Inspection de Bouxwiller

- **Consistoire de Dettwiller / Secteur Monswiller-Saverne (Monswiller)**
- **Consistoire d'Ingwiller / Secteur Val-forêt-château (Wingen-sur-Moder)**

Inspection de Colmar

- **Colmar (Dynamique consistoriale)**
- **Consistoire de Munster / Secteur Entrée de Vallée (Munster & Gunsbach)**

Consistoire réformé de Bischwiller

- **Colombages (Seebach, en équipe avec un pasteur à plein temps dans le secteur) – Dynamique Jeunesse, responsable des 15-18 ans**

Ministères spécialisés (pasteurs) ou particuliers (autres ministères)

- **Paroisse Neuhoef-Résurrection et association la RESU** (directeur – ministère particulier de diacre à plein temps)
- **AESMS** : Vincent de Paul, Strasbourg (Ste Barbe et Ste Anne) et Clinique de l'Orangerie (Aumônier d'établissement)
- **SPER** :
 - Aumônerie des Lycées de Colmar et environs
 - Permanent-e de la CASA, aumônier des lycées et animateur-riche de la dynamique jeunesse du consistoire de Bischwiller

Postes pastoraux hors Bureau des Cultes

- CEVAA : **Secrétariat exécutif pôle projets et recherches de financements (délai de candidature le 31 mai 2023)**
- CEEFE : voir : www.eglises-protestantes-francophones.org/postes-vacants/
- EPUdF : le communiqué des **postes vacants** au 1^{er} juillet 2023 est disponible [ici](#)

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné-e par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande). Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Contact : Josiane Acker, josiane.acker@uepal.fr ou 03 88 25 90 08

Offres d'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur le site à <https://www.uepal.fr/offres-de-benevolat-et-demploi/>

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur-riche ecclésiastique ou le-a Président-e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président-e de Consistoire, Inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Communiqué du Directoire

Le Directoire de l'EPCAAL a appris par voie de presse la décision de M. et Mme de Félice de mettre fin à la médiation dans laquelle ils avaient accepté de s'engager en novembre dernier. Il constate leurs difficultés récurrentes avec l'institution qui ont mené successivement à leur licenciement par l'Église réformée du canton de Vaud, leur destitution par l'EPCAAL et leur incapacité à se conformer au cadre de la médiation.

Le Directoire regrette profondément cette décision unilatérale et le choix des époux de Félice de préférer la surenchère et la poursuite des procédures judiciaires à un compromis acceptable. Il déplore les messages et communiqués qui arrangent la vérité à leur avantage et qui avaient déjà émaillé le processus de médiation, au mépris de l'engagement écrit de confidentialité auquel les parties s'étaient engagées au départ.

Le Directoire estime injustifiées leurs vives critiques à l'endroit des médiateurs, qu'ils avaient pourtant acceptés et qu'ils avaient félicités pour leur excellent travail lors de la dernière rencontre commune. Un projet de communiqué commun final avait été rédigé, qui avait fait l'objet d'un consensus entre les parties. Leurs exigences supplémentaires n'étant pas acceptables par le Directoire, alors qu'ils avaient écarté la proposition d'une dernière rencontre entre les parties, les époux de Félice sont seuls responsables de l'échec de la médiation.

Le Directoire défendra avec sérénité et conviction les intérêts de l'Église dans les procédures judiciaires intentées par les époux de Félice, auxquelles la médiation aurait pu mettre fin. Il regrette d'avoir accepté de donner une seconde chance à un pasteur qui venait d'être licencié par l'Église réformée du canton de Vaud, licenciement dont les graves motifs (*) ne nous étaient malheureusement pas connus au moment où il a été accueilli.

Le Directoire remercie vivement toutes les personnes, pasteurs et laïcs engagés au service de la paroisse de Phalsbourg et du consistoire de Fénétrange qui œuvrent dans la discrétion, pour l'apaisement et l'accompagnement de la situation.

() Ces motifs reconnus par la justice suisse figurent dans les jugements successifs publiés par les tribunaux suisses sur internet.*

Informations administratives et financières

Impôt sur la fortune immobilière

Oui, vous pouvez déduire un don de votre Impôt sur la fortune immobilière (IFI) en soutenant des projets de votre Eglise ! Effectuez votre don par le biais de la Fondation UEPAL, fondation individualisée reconnue d'utilité publique abritée par la Fondation du protestantisme.

Si vous êtes soumis à l'IFI, 75 % du montant de votre don fait en faveur de la Fondation est déductible de votre IFI dans la limite de 50 000 €. Il est ainsi possible d'effectuer un don jusqu'à 66 670 € (66 670 € x 75 % = 50 000 €) ce qui peut permettre de réduire intégralement son IFI.

Pour tout renseignement : 01 44 53 47 24 / contact@fondationduprotestantisme.org
<https://www.fondationduprotestantisme.org/>

Annonces

Fermeture exceptionnelle des services du Quai

L'accueil ainsi que la plupart des services du Quai seront fermés le **vendredi 19 mai**, pont de l'Ascension.